



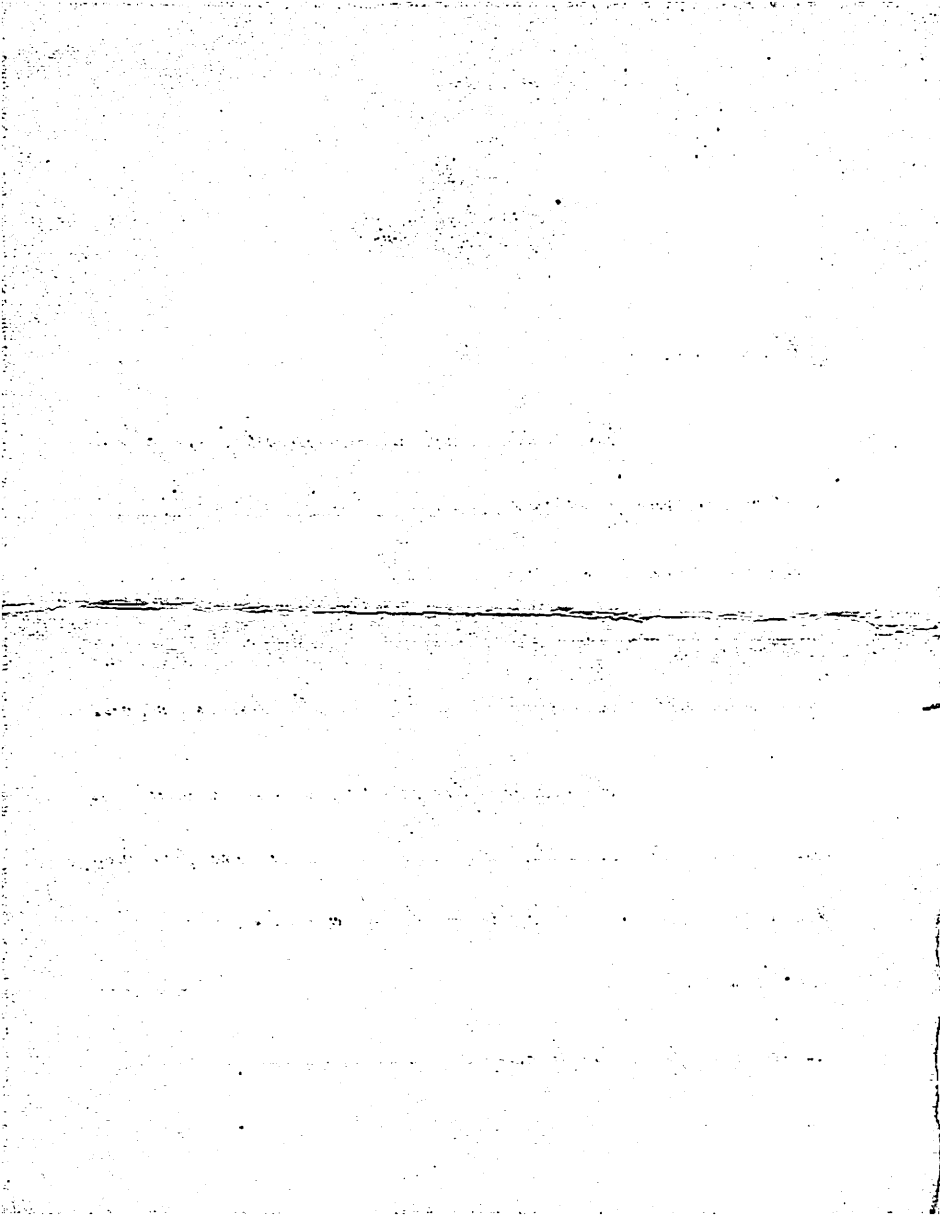
Monsieur,

Vous êtes respectueusement prié d'assister comme porteur de la croix
aux funérailles de feu Melle Judith
Boissonneault
qui auront lieu Samedi à 10 heures a. m.

Le convoi funèbre laissera la maison
mortuaire à 9 hrs $\frac{1}{2}$ heures précises
pour se rendre à l'église et de là au cimetière, lieu
de la sépulture.

19 55

Prière de prendre le corps



Judith Boissonault

M. Ernest Fiset
Saint-François "Station"
Co. Montmagny.
P. 2.

